

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **TRENTE-ET-UN** du mois de **MARS**, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

17 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, BARIGAULT Véronique, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, DERBORD William, DURAND Ludvine, FAURE Sébastien, LIAGRE Sandrine, ROUSSEAU Huguette.

2 Votants par procuration ayant donné procuration à
ROCHER Lucette ayant donné procuration à FOUILLET Olivier
BECUE Patrice ayant donné procuration à BRAUD Françoise

4 Excusés :

GOURDON Samuel, METREAU Jacques, PIGNON Céline, NOBLET-HORTET Sylvie

M Viviane CHABAUTY a été élue secrétaire de séance.

Documents budgétaires transmis au Conseil municipal le 18 mars 2025

Date de la convocation : le mercredi 26 mars 2025

Date de publication : le mercredi 2 avril 2025

FINANCES - 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE D'AIRVAULT

DEL 2025-016

M. le Maire expose :

Chaque année, le Conseil municipal doit procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice précédent afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, qui représente le cumul du résultat d'investissement et le solde des restes à réaliser.

Il présente les résultats du budget principal de la commune d'Airvault pour 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2023	1 732 310.68
	Opérations de l'année 2024	
Recettes de fonctionnement	5 917 310.87	1 409 646.56
Dépenses de fonctionnement	4 507 664.31	
	Excédent de fonctionnement constaté au 31-12-2024	3 141 957.24
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report du déficit au 31 décembre 2023	- 605 295.59
	Opérations de l'année 2024	
Recettes d'investissement	3 048 629.32	- 255 593.04
Dépenses d'investissement	3 304 222.36	
	Déficit d'investissement constaté au 31-12-2024	- 860 888.63
Restes à réaliser en 2025		
Recettes d'investissement	923 146.65	- 983 909.95
Dépenses d'investissement	1 907 056.60	
	BESOIN DE FINANCEMENT CONSTATE	1 844 798.58

Les résultats du **BUDGET GENERAL 2024** de la Commune d'Airvault font ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de 3 141 957.24 €
- Un déficit d'investissement de 860 888.63 €
- Des restes à réaliser de 983 909.95 €

✓ **M. le Maire propose à l'assemblée :**

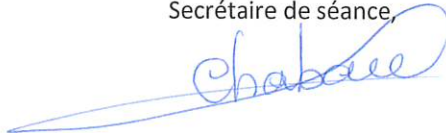
- **De procéder à l'affectation** des résultats définitifs du budget général au titre du budget 2025 selon les modalités suivantes :

1068 -	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 844 798.58
002 -	Excédent reporté	1 297 158.66
TOTAL		3 141 957.24

- ✓ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide l'affectation des résultats 2024, telle qu'elle est présentée ci-dessus, à l'unanimité des membres présents.**

Pour extrait certifié conforme, le 1^{er} avril 2025

Viviane CHABAUTY
Secrétaire de séance



Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20250403-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-04-2025

Publication le : 03-04-2025

~ 2 ~



Le Maire,

Olivier FOUILLET